

# AlloParents

Par téléphone :

**06 74 37 12 39**

Par courrier :

Adapei - Alloparents - Confidentiel  
13, rue Joseph Caillé  
BP 30824  
44008 NANTES CEDEX 1

Par mail :

[alloparents@adapei44.asso.fr](mailto:alloparents@adapei44.asso.fr)



Adapei de Loire-Atlantique  
Association départementale des amis et parents  
de personnes handicapées mentales  
13, rue Joseph Caillé - BP 30824 - 44008 NANTES CEDEX 1  
Tél. 02 40 12 22 90  
[www.adapei44.fr](http://www.adapei44.fr) - [siege@adapei44.asso.fr](mailto:siege@adapei44.asso.fr)

Affiliée à l'Unapei  Unapei

Direction Communication Adapei 44 - Février 2018



# AlloParents

**06 74 37 12 39**

Vous êtes démunis face  
à la complexité des démarches  
auprès des divers organismes  
et instances ? **Contactez-nous !**



# Toutes les réponses à vos questions...

Alloparents est un service **gratuit**, créé à l'initiative des parents de l'Adapei, pour vous aider, vous assister et vous accompagner dans vos démarches.

## C'est quoi ?

C'est un **service d'Aide et d'Accompagnement** à destination des familles et des représentants légaux de personnes handicapées, **dans les démarches administratives** auprès des divers organismes et instances (MDPH, CAF, TCI, CDAPH...).



## C'est qui ?

Alloparents est composé de **parents bénévoles, membres de l'association.**

## Quel positionnement par rapport à l'Adapei ?

Alloparents a une **action supplémentaire** de celle du pôle social de l'Adapei de Loire-Atlantique.

## Les informations échangées restent-elles confidentielles ?

Alloparents **s'engage à respecter la confidentialité** sur les informations échangées.

## Quelles sont les missions ?

### Conseil

- Auprès des Personnes Handicapées,
- Auprès des familles et représentants légaux,
- Aider au recours si décision jugée insuffisante (PCH, Taux d'invalidité...).

### Assistance et soutien

- Accompagnement physique des personnes handicapées ou de leurs familles ou représentants lors du recours auprès des instances et commissions,
- Aide à la rédaction du projet de vie.



## Qui peut faire appel à Alloparents ?

- Les personnes handicapées,
- Les familles, les représentants légaux,
- Les personnes intervenant dans l'accompagnement en accord avec les personnes accompagnées et les représentants légaux.

## Combien ça coûte ?

Solliciter Alloparents **est gratuit.**

L'adhésion à l'Adapei de Loire-Atlantique est votre meilleur soutien à notre action associative.

**AlloParents**

06 74 37 12 39

- > vous écoute
- > vous soutient
- > vous oriente
- > vous assiste
- > vous conseille